

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), avis est donné que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 13 juillet 2022, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition complète du bâtiment principal situé au 1000-1040, rue Saint-Louis sur le lot portant le numéro 2 133 842 du cadastre du Québec.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine à l'adresse suivante : lachinegreffe@montreal.ca.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 14 juin 2022.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition
par Myrabelle Chicoine
Secrétaire d'arrondissement substitut

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

NOTICE is hereby given, according to Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), that the demolition permit application review committee will sit by at borough hall, 1800 boulevard Saint-Joseph, Lachine, on July, 13 2022 at 5 p.m., to consider the request filed for the total demolition of the main building located at 1000-1040, Saint-Louis street on the lot bearing the number 2 133 842 of cadastre du Québec.

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine at the following address : lachinegreffe@montreal.ca, giving the reasons for objecting, within ten days of publication of the public notice or, failing such notice, within ten days following the posting of the notice on the immovable concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this June 14, 2022.